

Ed Foreman sort le dossier Kevin Trudeau (Part 1 of 5)



Ce matin, Ed Foreman, ancien membre du Congrès, a publié un dossier dévastateur sur les faits à l'origine de la condamnation de Kevin Trudeau, personnalité populaire de télévision et dénonciateur. Voici le 1er des 5 documents établissant les faits.

Pour télécharger une version partageable de ce post, [cliquez ici](#)

.....

A ceux qui pourraient être concernés :

Malheureusement, l'histoire que vous allez lire est vraie.

C'est une histoire tellement incroyable, qu'elle est presque impossible à croire.

Une histoire sur la façon dont le système juridique américain, dans de rares occasions, peut complètement dérailler.

C'est une histoire qui a commencé avec une action administrative absurde de la Federal Trade Commission ("FTC") (*Commission fédérale du commerce*) contre un auteur de best-seller du New York Times. Le sujet de l'action était l'expression publique par l'auteur de ses opinions sur l'un de ses livres. Au début, la «plainte» a abouti à «aucune conclusion de responsabilité ou d'acte répréhensible», ce qui aurait dû être la fin de l'histoire.

Mais quand un défenseur de la liberté de parole, défiant et combatif, se heurte à deux juges fédéraux tout aussi provocants, mais infiniment plus puissants, l'affaire bénigne dégénère en une mesure de rétorsion criminelle pour outrage à la cour, initiée par le président du tribunal lui-même. La tragédie se termine finalement avec mon ami enfermé dans une prison fédérale, où il purge actuellement la plus longue peine de prison jamais imposée pour le «non-crime» d'outrage au tribunal: une inconcevable, draconienne, peine de dix ans d'emprisonnement.

Autour d'un livre best-sellers au NY Times et de l'exercice de la liberté d'expression.

Mon ami Kevin Trudeau a passé quatre longues années à l'intérieur d'une prison fédérale. Tout le monde convient que M. Trudeau n'est coupable d'aucune infraction aux lois fédérales. L'outrage au tribunal n'est pas un crime et n'est même pas classé comme un délit. L'incarcération de M. Trudeau est une application sans précédent «d'outrage à la cour».

Il a maintenant épuisé toutes les voies de recours disponibles pour lui. Chacune a été inexplicablement refusée.

Une injustice aussi grotesque que celle-là peut l'emporter, en partie à cause d'un processus d'appel surchargé et qui semble parfois être un processus d'appel à motivation politique. Trudeau a interjeté appel de sa déclaration de culpabilité pour outrage au tribunal et de la condamnation prononcée pour une peine de dix ans, jusqu'à la Cour suprême. Cependant, chaque

année, plus de 12 000 affaires sont présentées à la Cour, dont elle accepte seulement 60 à 70 pour examen. Il va sans dire que les chances de réparation d'un individu sont minces. Le cas de M. Trudeau n'a pas été retenu.

À ce stade, Trudeau n'a qu'une seule chance de rendre justice. Pour corriger cette folie du système judiciaire, le seul espoir de mon ami est que le président Trump réponde favorablement à sa pétition officielle pour la commutation de sa peine.

M. Trudeau a officiellement demandé au président Trump de commuer (réduire) sa peine de dix ans d'emprisonnement aux quatre années qu'il a déjà purgées.

Je crois que la commutation de la peine de Trudeau est pleinement justifiée et est simplement «la bonne chose à faire».

Je sollicite votre aide pour en faire une réalité et corriger la punition cruelle et inhabituelle qui a été imposée à Trudeau.

Kevin est un individu unique, ce qui est peut-être la véritable source de son problème. Il est l'auteur à succès de six livres n°1 au New York Times, avec plus de trente millions d'exemplaires vendus. Ces livres comprennent: "Les Remèdes naturels qu'ils ne veulent pas que vous sachiez"; "Le remède de perte de poids"; "Remèdes pour les dettes"; et "Mega Memoire". Vous ou quelqu'un que vous connaissez peut avoir lu l'un des livres de Kevin, l'avoir écouté à la radio ou l'avoir regardé à la télévision. M. Trudeau a été un pilier quotidien de la télévision et de la radio dans le monde entier depuis 1989.

Kevin est un défenseur de longue date des soins naturels de santé et de la liberté d'expression, ainsi qu'un «dénonciateur» contre Big Pharma et ce qu'il appelle «l'alliance impie entre les intérêts spéciaux, les politiciens et les bureaucrates de Washington».

Kevin est également un ancien animateur de radio, un homme d'affaires et un entrepreneur "Self made man", très respecté et

prospère, qui a créé des milliers d'emplois. Il est connu pour être un critique acerbe des organismes gouvernementaux tels que la Federal Trade Commission, la Food and Drug Administration, ainsi que l'industrie pharmaceutique.

Kevin a des légions de clients et de sympathisants satisfaits. Ironiquement, il a toujours maintenu une garantie de remboursement intégrale qui n'a jamais été compromise. Kevin a compté sur des clients heureux, satisfaits et fidèles pour sa longévité sans précédent et son incroyable succès.

Je sais que Kevin est un individu agréable et réfléchi qui, au cours de sa vie entière, s'est toujours efforcé de rendre notre société meilleure. Il est généreux, optimiste et digne de confiance. Mais Kevin est aussi un combattant et un champion pour les "petites gens". Il se dédie à l'autonomisation des impuissants. Il est un défenseur, parfois même arrogant, partisan de la liberté d'expression et des citoyens qui s'élèvent sur les questions importantes pour le pays.

Kevin a également été très virulent dans sa critique des juges activistes, qui, dit-il, font fi de la loi et se basent sur leurs propres convictions politiques personnelles.

Kevin ne s'est probablement pas fait beaucoup d'amis dans certains cercles en prenant à bras le corps les affaires de procédures réglementaires fédérale et de l'industrie pharmaceutique. Au cours de sa carrière de trois décennies, ses opinions bien ancrées ont été connues pour avoir heurté certaines personnes. C'est un fait bien établi que Kevin a été mentionné sur la "liste noire" de "l'establishment politique de Washington" pendant des décennies. Déranger l'ordre établi et défier le statu quo ont toujours été la marque de fabrique de Kevin.

Mais n'est-ce pas la démocratie? Un processus démocratique efficace ne nécessite-t-il pas que les citoyens s'expriment pour ce qu'ils pensent être juste? N'avons-nous pas le droit d'exprimer nos opinions librement, sans craindre d'être traînés

en justice par notre propre gouvernement? La plupart croient que cela définit le rôle même d'être réellement un citoyen.

Malheureusement, cette force irrésistible (Trudeau), a rencontré un objet inamovible (la FTC et deux juges fédéraux).

Apparemment, les mêmes caractéristiques qui ont été saluées par les fondateurs de notre pays peuvent aussi être durement rétribuées par le pouvoir judiciaire. Certes, dans l'affaire Trudeau, les esprits se sont échauffés à l'intérieur et à l'extérieur de la salle d'audience. "Les prises de position" se sont faites sur le principe. Des choses ont été dites et les positions se sont durcies.

Et oui, si les joueurs des deux côtés pouvaient tout recommencer, je suis sûr qu'ils baisseraient le "volume" cette fois-ci. Trudeau a admis volontiers qu'il «ferait les choses très différemment» s'il en avait l'occasion. Mais la justice devrait-elle être fonction du "volume"? L'incarcération de Trudeau dans une prison fédérale pendant dix ans ne constitue-t-elle pas vraiment un cas de représailles judiciaires, exigé contre lui parce qu'il a pleinement exercé ses droits constitutionnels?

Trudeau ne croupit pas dans une prison fédérale parce qu'il a enfreint une loi des États-Unis, mais plutôt parce qu'il a eu l'audace d'exprimer ouvertement sa colère à propos de la façon dont lui et une multitude d'autres ont été traités par une bureaucratie insensible (La FTC et la FDA) et un bras inexplicable du gouvernement (le pouvoir judiciaire).

Kevin Trudeau a besoin de votre aide. Plus important encore, la «Justice» a besoin de votre aide.

Quatre documents sont joints:

1) Les faits et les circonstances du cas de Trudeau présentés dans l'ordre chronologique. Ça va vous choquer. Il se lit comme un script hollywoodien, mais défie en réalité la crédulité. Qui pourrait croire que ce qui est arrivé à Trudeau dans nos tribunaux est vrai? Mais, malheureusement, tout est vrai.

2) Les 10 principales raisons pour lesquelles le président Trump devrait réduire cette condamnation scandaleuse et cruelle de dix ans de prison. Lisez ceci et vous aussi serez convaincus à 100% que la peine de Trudeau devrait être réduite.

3) Qui est Kevin Trudeau? Une courte «biographie» de l'histoire colorée de Trudeau.

4) Le «motif caché» qui prouve que Trudeau est innocent. C'est le «pistolet fumant», la «preuve trouvée» qui élimine une fois pour toutes le moindre doute sur l'innocence de Trudeau.

Je vous invite à lire les documents ci-joints. Je crois que vous serez aussi horrifié par ce que vous avez lu que Kevin et ses avocats quand ils l'ont vécu. Je suis disponible pour des questions et des clarifications si nécessaires. N'hésitez pas à me contacter.

Si vous êtes en mesure de le faire, je vous demande d'encourager le président Trump à accorder la pétition Trudeau pour la commutation de sa peine et à corriger cette terrible injustice. C'est la bonne chose à faire. Kevin ne devrait pas avoir à passer une journée de plus en prison.

Kevin maintient sa complète innocence et espère que le président Trump verra l'absurdité d'une peine de dix ans de prison pour un "non-crime" d'outrage au tribunal, et rectifiera donc la situation comme lui seul le peut, en commuant la peine de Kevin.

Cordialement, Ed Foreman
Ancien Membre du Congrès

